

## Bienvenue comme utilisateur d'Oslo Bysykkel (vélo municipal d'Oslo).

Nous espérons que vous apprécierez les vélos municipaux et qu'ils vous seront utiles. Veuillez lire avec attention la documentation qui vous explique le fonctionnement du système.

En cas de doute, vous pouvez appeler notre service d'assistance tous les jours de 8h à 18h (tél. 815 00 250) ou nous envoyer un e-mail à l'adresse [firmapost@adshel.no](mailto:firmapost@adshel.no).

### • Comment emprunter un vélo ?

Votre carte d'utilisateur sert de clé pour les râteliers où sont garés les vélos que vous pourrez emprunter. Suivez les instructions données sur la borne située à l'une des extrémités du râtelier et introduisez la carte dans le lecteur comme indiqué. L'écran affiche les instructions à suivre. Quand un vélo vous a été attribué, retirez la carte du lecteur et décrochez le vélo indiqué du râtelier.

Si plus de 30 secondes s'écoulent sans que le vélo ne soit décroché du râtelier, le vélo est automatiquement reverrouillé et votre carte restituée.

### • Comment rendre un vélo que j'ai loué ?

Vous pouvez rendre un vélo loué à n'importe quel point de location. Il suffit de trouver un emplacement libre dans le râtelier et d'y ranger le vélo. Restez près du vélo jusqu'à ce que le système ait enregistré le retour et vérifiez que le verrou est fermé. Le verrouillage est effectif lorsque la lumière passe du vert clignotant au rouge permanent. Vous restez responsable du vélo jusqu'à ce que le retour soit enregistré.

### • Combien de temps puis-je garder un vélo ?

Les vélos de ville doivent être disponibles pour tous, et la durée de la location est pour cela limitée. Vous devez toujours rendre un vélo à l'un des points de location au plus tard trois heures après sa location, mais vous pouvez en relouer un immédiatement. Si vous rendez le vélo en retard, vous aurez un point de pénalité. Au bout de trois points, votre carte ne sera plus valable. Dans ce cas, contactez-nous aux heures de bureau au 22 02 34 43

### • Quand les points de location sont-ils ouverts ?

Les points de location sont ouverts entre 06H00 et 24H00. Ils sont donc fermés à la location la nuit, afin d'assurer l'entretien des vélos et leur disponibilité lors du grand rush du matin. Les vélos peuvent toutefois être rendus en dehors de ces horaires. En hiver ou lors d'entretiens plus intensifs, le système peut rester fermé pour des périodes prolongées.

### • Que se passe-t-il si le vélo que je loue est endommagé ?

S'il est endommagé au point de ne pas être utilisable, retournez-le immédiatement à un point de location. Vous pourrez ensuite louer un nouveau vélo (la borne veillera à vous proposer un autre vélo que celui que vous venez de louer).

### • Que se passe-t-il si j'endommage un vélo que j'ai loué ?

Nous comprenons qu'un vélo puisse être endommagé par accident, et vous devez nous prévenir dans ce cas. Vous n'avez

pas d'indemnités à payer si le vélo est accidenté ou si le dommage est dû à l'usure. Nous espérons bien entendu que vous prendrez soin du vélo ainsi que des autres personnes, afin d'éviter tout accident. Ceux qui loueront le vélo après vous en seront d'autant plus satisfaits.

### • Quelle est la durée de mon abonnement ?

L'abonnement est valable pour l'année où il est acheté, même si vous le prenez en cours d'année. Ne jetez pas votre carte à la fin de la saison. L'abonnement est renouvelé d'une année à l'autre et court tant qu'il n'est pas résilié.

Votre abonnement sera renouvelé pour une nouvelle saison lorsque vous aurez réglé ce qui est dû.

## CONDITIONS D'UTILISATION DES VÉLOS D'OSLO BYSYKKEL

Le service proposé par Oslo Bysykkel est le fruit d'une coopération entre la municipalité d'Oslo et Clear Channel. Pour utiliser les vélos municipaux, il faut au préalable avoir signé une convention avec Clear Channel.

**Pour prendre un abonnement, vous devez accepter les conditions suivantes :**

- 1** Vous êtes tenu d'utiliser le vélo avec prudence et de respecter le code de la route et vous êtes responsable des dommages que vous subissez ou faites subir à autrui en utilisant nos vélos.
- 2** Vous êtes personnellement responsable de votre carte d'utilisateur et du vélo. Pour cette raison, nous vous recommandons de ne pas prêter votre vélo ni votre carte d'utilisateur à un tiers. En cas de perte ou de vol de la carte, veuillez nous en avvertir immédiatement en appelant notre permanence (voir plus bas), éventuellement envoyez-nous un email à firmapost@adshel.no. Si cette information ne nous parvient pas ou nous parvient trop tard, vous pouvez être tenu pour responsable des abus.
- 3** Le vélo vous est loué en bon état et est régulièrement contrôlé et réparé. Si vous découvrez que le vélo que vous venez d'emprunter est défectueux, veuillez en informer notre permanence téléphonique. Cela permettra d'éviter les méprises et vous aiderez ainsi Clear Channel à identifier les vélos défectueux.
- 4** La durée d'utilisation du vélo ne doit pas excéder trois heures à la fois. En cas de dépassement répété des délais, Clear Channel a le droit de fermer définitivement la carte d'utilisateur.
- 5** Les vélos d'Oslo Bysykkel ne doivent pas être utilisés hors du centre-ville, en forêt ou pour des trajets en dehors des routes et pistes prévues à cet effet. Il est interdit de faire sortir les vélos du territoire de la commune d'Oslo.
- 6** Si le vélo est garé en dehors des râteliers, vous devez vous assurer qu'il ne peut pas être volé. En cas de vol/perte du vélo, veuillez nous contacter immédiatement. Vous serez tenu pour responsable en cas de vol et êtes aussi tenu à coopérer avec Clear Channel pour remplir la déclaration de vol destinée à la police.
- 7** Après utilisation, veuillez remettre le vélo dans un des râteliers d'Oslo Bysykkel. Veuillez vous assurer que vous avez bien respecté les règles pour le retour du vélo; le verrouillage est effectif lorsque la lumière passé du vert clignotant au rouge fixe. Veuillez vérifier que le vélo est bien verrouillé. Vous serez tenu pour responsable en cas de vol du vélo si vous n'avez pas respecté les règles indiquées ci-dessus pour le retour du vélo.
- 8** Si vous ne respectez pas les conditions ci-dessus Clear Channel exigera le remboursement du vélo. La valeur du vélo est en 2006 fixée à 3 250 NOK.

Le numéro de notre permanence téléphonique est le 815 00 250  
Aidez-nous à maintenir des services de qualité. Bonne route !

### • Où se trouvent les points de location?

De nouveaux points de location sont installés en continu, et la réponse dépend un peu du moment où la question est posée. Pour une liste à jour des emplacements, consultez pour cela notre page Internet [www.adshel.no](http://www.adshel.no).

### • Que faire si un râtelier est plein ou vide?

Il peut arriver qu'un râtelier soit plein sans que nous ayons eu le temps de le vider, tout comme certains peuvent être vides. Le personnel d'entretien est automatiquement prévenu quand cela se produit. Nous vous recommandons dans ce cas de rendre le vélo à un autre râtelier. N'abandonnez jamais le vélo sans l'avoir bien rattaché à un râtelier.

### • Pourquoi y a-t-il de la publicité sur les vélos et les points de location?

Le système est entièrement financé par la publicité. La municipalité d'Oslo ne verse pas de subvention à Oslo Bysykkel, qui est entièrement détenu et géré par Clear Channel.

### • Combien de vélos puis-je louer?

Un seul à la fois. Si vous avez besoin de plusieurs vélos, prenez plusieurs abonnements, par exemple un pour chaque membre de la famille. Les vélos ne sont conçus que pour un seul utilisateur à la fois.

### • Les enfants (moins de 18 ans) peuvent-ils utiliser les vélos d'Oslo Bysykkel?

Seules les personnes âgées de plus de 18 ans peuvent souscrire à un abonnement. Si vous prêtez votre carte d'utilisateur à un tiers, vous serez restez responsable de l'utilisation du vélo.

### • Peut-on utiliser les vélos n'importe où?

Les vélos d'Oslo Bysykkel ne doivent pas être utilisés hors du centre-ville, en forêt ou pour des trajets en dehors des routes et pistes prévues à cet effet. Il est interdit de faire sortir les vélos du territoire de la commune d'Oslo.

**Respectez les consignes affichées à l'écran des bornes.**

**Le temps de location est limité à 3 heures.**

**Vérifiez que le vélo que vous rendez est bien verrouillé et que le voyant vert clignotant passé au rouge fixe.**

**Vous pouvez louer un seul vélo à la fois.**

**Les pages Internet permettent de trouver une information à jour.**

**Si vous changez d'adresse e-mail, de numéro de téléphone ou que vous déménagez, merci de nous en informer par e-mail, par courrier ou par télécopie Clear Channel AS**

Postboks 3813, Ullevål Stadion  
Sognsveien 75 B  
NO - 0801 OSLO  
Téléphone: 22 02 34 43  
Télécopie: 22 02 34 02  
E-mail: firmapost@adshel.no  
No. R.C: 976 227 891 MVA  
[www.adshel.no](http://www.adshel.no)